

**CONTRIBUTION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT  
DURABLE DE NIMES METROPOLE  
AU DIAGNOSTIC DE L'AGENDA 21**

**Texte présenté par la coordination du CDD-NM**

**Séance plénière du 15 juin 2009**

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
RECAPITULATIF DES ENJEUX PRIORITAIRES.....	4
Chapitre 1 - Lutte et adaptation au changement climatique.....	5
Chapitre 2 - Biodiversité, protection des milieux et des ressources.....	8
Chapitre 3 - Epanouissement humain.....	11
Chapitre 4 - Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations.....	15
Chapitre 5 - Modes de production et de consommation responsables.....	19
CONCLUSION.....	23

## INTRODUCTION

### Objectif de la plénière :

- Valider la contribution du CDD-NM au diagnostic de l'Agenda 21, qui sera remise officiellement le 6 juillet au Comité de pilotage de l'Agenda 21

### La démarche et la méthode

- Une réflexion selon les cinq finalités du développement durable, en deux temps (constat et enjeux)
- Des moyens et des outils pour les échanges
- Un état d'esprit positif, l'ouverture à des avis différents

### Les messages forts du CDD-NM

- Le désir d'une avancée pour le développement durable
- L'ambition de répondre aux attentes de NM et une forte mobilisation
- Un exercice réussi de démocratie participative
- La responsabilité des élus en retour

### Les grands thèmes traversant les 5 collèges

- Un territoire très attractif, avec un fort potentiel naturel, humain et économique, à la fois support du cadre de vie et porteur des clés du développement
- Une croissance urbaine et démographique à accompagner tout en la maîtrisant
- Une offre équilibrée et cohérente de services répondant aux besoins des habitants et des entreprises (transports, haut débit, services culturels et de proximité...)
- Une identité à protéger et valoriser, mais aussi une image à construire
- La nécessité d'une forte coordination entre tous les acteurs publics et privés
- La fragilité du lien social dans un contexte en mouvement

### Les enjeux prioritaires transversaux aux 5 collèges

1. Une mobilité environnementale durable pour tous
2. La maîtrise de l'urbanisation, du foncier et de la consommation d'espaces naturels et agricoles
3. La protection et la valorisation des atouts du territoire : patrimoines naturel, bâti et, humain
4. La promotion de l'innovation, de la formation, d'une nouvelle économie responsable
5. La synergie des acteurs publics et privés et la mise en cohérence des actions
6. L'accompagnement et le développement des initiatives du vivre ensemble

## ENJEUX PRIORITAIRES RECAPITULATIF

Enjeux prioritaires	Autres enjeux retenus
<b>LUTTE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le développement de tous les modes de transports locaux alternatifs à la voiture</li> <li>2. Une politique globale prenant en compte tout le potentiel d'énergies renouvelables et toutes les dimensions liées aux questions d'énergie</li> <li>3. La sobriété en énergie en neuf et en réhabilitation et l'adaptation systématique aux risques et au climat</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. La préservation et la valorisation des spécificités du territoire pour le cadre de vie et le développement économique</li> <li>5. La mise en mouvement des acteurs et des institutions dans une perspective de développement durable avec notamment l'accentuation de la politique foncière</li> <li>6. La gestion appropriée du territoire et des populations face aux risques naturels</li> </ol>
<b>BIODIVERSITE, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La mise en cohérence des différentes politiques publiques en vue de la protection et de la valorisation des milieux, des paysages et des ressources</li> <li>2. La lutte contre l'étalement urbain grâce à un urbanisme densifié et un foncier maîtrisé, avec des coupures vertes et bleues et des espaces agricoles entre les noyaux urbains</li> <li>3. La promotion de l'agriculture locale bio, des circuits courts et du tourisme durable pour préserver les milieux et stabiliser les exploitations face à la pression urbaine</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. La sécurisation et la gestion économe des eaux souterraines et superficielles et des milieux aquatiques en termes qualitatifs et quantitatifs</li> <li>5. Des transports propres pour préserver les milieux et protéger les populations exposées au bruit, à la pollution et aux temps de déplacement</li> <li>6. La coopération et l'articulation des compétences des acteurs publics et privés</li> <li>7. La promotion de comportements citoyens en matière de consommation en vue de préserver les milieux et les ressources</li> <li>8. Le développement des énergies renouvelables sans porter atteinte aux milieux naturels, agricoles et aux paysages</li> </ol>
<b>EPANOUISSEMENT HUMAIN</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un habitat durable dans le parc privé et social (qualité, quantité, coût, environnement socio culturel du logement)</li> <li>2. Une offre complète de formation, de professionnalisation et d'adaptation à l'emploi</li> <li>3. La mise en cohérence des politiques publiques et la synergie des différentes échelles territoriales</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. La préservation et la mise en valeur de la richesse du cadre de vie dans sa dimension territoriale, patrimoniale et humaine</li> <li>5. Le développement des aménagements, des équipements et de l'organisation d'événements en lien avec les sports et les loisirs</li> <li>6. Le développement de la culture pour tous et l'accès aux ressources culturelles</li> <li>7. La possibilité pour tous d'être mobiles sur le territoire</li> </ol>
<b>COHESION SOCIALE, SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La promotion des initiatives du vivre ensemble</li> <li>2. Les mobilités</li> <li>3. Le développement des services et de la lisibilité des services à la personne sur l'ensemble des communes de Nîmes Métropole</li> <li>4. L'apprentissage, la mutualisation des personnels, des lieux et de l'usage du matériel, la mise en réseau des espaces de communication, la diffusion des outils de la société d'information</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. La gestion des emplois et des compétences notamment en direction des jeunes</li> <li>6. L'anticipation de la demande croissante de services de proximité</li> <li>7. L'exploration de nouveaux modes de concertation avec les populations</li> </ol>
<b>MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une nouvelle approche de l'aménagement du territoire dans l'agglomération</li> <li>2. Une dynamique globale d'innovation</li> <li>3. La création d'une nouvelle image dynamique et durable de Nîmes Métropole</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Le développement des potentiels propres au territoire, principalement agriculture et tourisme, mais aussi artisanat, commerce et services à la personne</li> <li>5. La promotion de l'agriculture comme acteur global de développement du territoire</li> <li>6. La mise en cohérence des différentes politiques publiques en vue d'un développement économique global et transversal</li> </ol>

## CHAPITRE 1

# LUTTE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## I. CONSTAT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

### ❖ Un fort potentiel du territoire pour les énergies renouvelables

Nîmes Métropole bénéficie d'une situation géographique et d'un climat favorables qui le rend attractif. Avec un ensoleillement annuel moyen de près de 2700 heures (contre une moyenne nationale de 1900 heures), la présence du vent, la biomasse, la géothermie..., le territoire présente des gisements importants d'énergies naturelles.

La situation géographique encourage donc le recours aux énergies renouvelables même si les acteurs locaux sont encore peu mobilisés sur la performance énergétique des bâtiments.

### ❖ La nécessité de maîtriser l'étalement urbain et le besoin d'un aménagement adapté aux conditions locales

L'étalement urbain conduit à une forte consommation d'espace et d'énergie, et une politique foncière assez restreinte n'offre pas la barrière suffisante à cet étalement.

Un modèle urbain durable adapté aux conditions locales de climat (confort thermique des logements et des espaces publics), à la géographie (risques, végétation, eau...) et susceptible d'offrir une alternative au cliché de « la villa mon rêve » est à inventer. Ce modèle devrait explorer les notions de densité, de renouvellement du tissu urbain ou villageois, de mixité des fonctions et des populations, de diversité des modes de vie.

### ❖ Un fort besoin de transports propres

L'étalement urbain renforce et diffuse pollutions et nuisances. En effet, il démultiplie les besoins de mobilité auxquels les réseaux de transports collectifs (surtout de périphérie à périphérie) n'arrivent pas à répondre, tandis que les réseaux de circulations douces sont presque inexistants. Ceci favorise l'usage quasi-exclusif de l'automobile. L'agglomération de Nîmes subit ainsi des problèmes de congestion croissante du trafic avec un réseau routier en étoile relativement dense, principalement organisé pour converger sur la ville centre, et sur lequel la mobilité interne augmente.

Les **transports** représentent 26% de l'émission des gaz à effet de serre aujourd'hui, parmi lesquels le trafic de transit (A9) pèse très lourd. Toutefois au sein même de l'agglomération, des leviers comme le TCSP, le schéma directeur cyclable ou l'intermodalité sont en cours de mise en place pour réduire la dépendance automobile.

### ❖ Le besoin d'une forte mobilisation des acteurs publics et privés

La prise de conscience des risques climatiques aux niveaux national et international offre un contexte favorable à l'émergence de nouvelles pratiques et à une nécessaire mobilisation des

acteurs en vue d'anticiper les effets et de s'adapter dans tous les domaines : transport, aménagement, habitat, santé...

L'objectif est de penser global et d'agir local avec la mise en mouvement des acteurs et des institutions pour une traduction concrète du développement durable dans les politiques.

## II. ENJEUX RETENUS POUR LA FINALITE « CLIMAT »

### ❖ Enjeux prioritaires

#### 1. Le développement de tous les modes de transports locaux alternatifs à la voiture

Le développement des transports en commun doit permettre l'accroissement de la mobilité totale, tout en maîtrisant les flux automobiles. Ce développement suppose une adaptation des politiques de stationnement et de circulation afin de renvoyer le stationnement de longue durée à la périphérie (parcs relais) et de diminuer la pression en cœur d'agglomération.

La voirie pourra ainsi se partager au profit des transports publics et autres modes alternatifs à l'automobile : le projet de TCSP vise à optimiser les complémentarités avec les autres systèmes de transports au travers de pôles d'échanges intermodaux : route, TER, modes non motorisés.

Les aménagements cyclables restent actuellement très modestes quantitativement, sans logique d'ensemble, mais sont amenés à se développer au sein de l'agglomération (un schéma directeur a été approuvé en novembre 2008). La mise en place progressive d'un réseau cyclable continu, sécurisé et maillé, accompagné de l'implantation de parcs vélo à proximité des gares et de services spécifiques de location de vélos, est un outil clé pour une alternative au tout voiture. Les aménagements possibles sont variés et s'envisagent en fonction des emprises des voies et des niveaux de trafics (piste cyclable ou voie verte, bande cyclable, zone 30).

Une politique d'information et de communication en partenariat avec la prévention routière pourra accompagner ces efforts en sensibilisant les citoyens à un comportement responsable lors de leurs déplacements.

#### 2. Une politique globale prenant en compte tout le potentiel d'énergies renouvelables et toutes les dimensions liées aux questions d'énergie

Les gisements d'énergies renouvelables sur le territoire de Nîmes Métropole représentent une excellente opportunité de répondre aux objectifs de lutte contre le changement climatique et de protection de l'atmosphère. Un fort impact réside toutefois dans une vision globale et coordonnée du recours à ces énergies renouvelables, en complémentarité avec l'utilisation actuelle des énergies fossiles.

L'approche économe en énergie et en émission de carbone devrait être appliquée pour tous les projets d'aménagement du territoire initiés par l'agglomération, et une démarche de construction durable est à promouvoir pour tous les projets de construction publics ou privés sur le territoire.

Si les surcoûts à l'investissement peuvent apparaître comme des freins, il faut penser aujourd'hui en coût global. De plus, des aides conséquentes existent pour promouvoir les

énergies renouvelables : prêt à taux zéro pour les propriétaires occupants ou bailleurs, aides de la Région aux particuliers pour le recours aux énergies renouvelables...

La prise de conscience du potentiel n'est pour l'instant pas encore suffisamment partagée au sein de l'agglomération : la population de Nîmes Métropole est peu informée sur la mise en œuvre de la performance énergétique et les acteurs professionnels sont peu mobilisés. La sensibilisation est donc nécessaire car l'opinion est majoritairement favorable et elle est disposée à réduire ses consommations d'énergie.

La question des énergies renouvelables devrait enfin être beaucoup mieux cadrée dans les schémas et documents d'urbanisme, en vue de limiter les atteintes au territoire.

### **3. La sobriété en énergie en neuf et en réhabilitation et l'adaptation systématique aux risques et au climat**

Le projet d'agglomération fixe un objectif de production de 11 000 logements en 6 ans. L'engagement de l'approche environnementale (AEU) dans toutes ces opérations d'urbanisme serait souhaitable, mais la prise de conscience locale de la nécessité de la performance énergétique et de la construction bioclimatique reste encore minime.

La construction et la réhabilitation des bâtiments exigent de nouveaux modes de conception des projets pour répondre à l'ambition de sobriété énergétique. *(Cf l'OPAH « Cœur de Village » vise la reconquête du parc ancien mais sans obligation de performance énergétique. Pourtant, des programmes nationaux d'aide à la rénovation de l'habitat, notamment dans le cadre de l'ANAH, comportent des objectifs d'efficacité énergétique et de réduction d'émission de CO2.*

L'adaptation des constructions face aux risques naturels est par contre bien prise en compte dans les règlements d'urbanisme et dans les PPRI.

## **❖ Autres enjeux retenus**

### **4. La préservation et la valorisation des spécificités du territoire pour le cadre de vie et le développement économique et social**

Les caractéristiques du territoire qui procurent aux habitants un cadre de vie parfois exceptionnel sont ceux là-même qui servent son attractivité, et constituent autant de vecteurs potentiels pour son développement (économie, agriculture, tourisme etc..). Préservation et valorisation du territoire par un aménagement durable sont donc deux facettes d'une même pièce, avec un enjeu supplémentaire lié aux perspectives de croissance démographique.

### **5. La mise en mouvement des acteurs et des institutions dans une perspective de développement durable, avec notamment l'accentuation de la politique foncière**

La notion de développement durable suppose de nouveaux modes de travail comme une meilleure concertation entre les acteurs et les institutions, plus de transversalité dans la manière d'appréhender et de gérer le territoire (aménagement, habitat, transport, environnement, emploi).

Il paraît primordial d'avoir une analyse partagée des problématiques foncières sur le territoire pour pouvoir décider du devenir des 3 360 hectares qui sont en zones à urbaniser, pour préserver les espaces agricoles face à l'étalement urbain et à la croissance démographique.

Le développement urbain est à penser maintenant pour les 40 prochaines années, et la croissance démographique offre une opportunité de réinterroger l'ensemble des questions de préservation et valorisation du territoire, de même que celle liées à la maîtrise de l'étalement urbain.

La mise en place d'un Etablissement Public Foncier régional paraît une opportunité dans ce contexte, mais une action coordonnée avec les décideurs locaux doit s'effectuer en parallèle.

## **6. La gestion appropriée du territoire et des populations face aux risques naturels**

Le territoire est très vulnérable vis-à-vis des risques majeurs : toutes les communes sont touchées par au moins un risque. Les plus récurrents sont les inondations, le ruissellement, les feux de forêts, avec pour ces derniers un risque accentué par le développement de l'habitat dispersé en milieu boisé. Les nouveaux arrivants sont alors à sensibiliser aux risques naturels. La forte proportion de zones inondables est un frein au développement des activités et accentue la pression foncière sur les espaces naturels et agricoles.



## CHAPITRE 2

# BIODIVERSITE, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

## I. CONSTAT DE LA SOCIETE CIVILE

### ❖ Une immense richesse à préserver et à valoriser

Les trois quarts de la superficie de l'agglomération sont faits d'espaces naturels et agricoles d'une grande richesse, avec des secteurs d'exception. Leur **intérêt écologique**, faunistique et floristique, lié notamment à leur caractère typiquement méditerranéen, est évident. Leur prise en compte dans les documents de zonage constitue une première étape vers une meilleure préservation et valorisation.

### ❖ Une ressource en eau abondante mais fragile

Le territoire dispose d'une ressource en eau abondante et l'approvisionnement dans le réseau du Bas Rhône Languedoc minimise les conflits d'usage entre eau potable et irrigation. Néanmoins, les nappes alluviales (Gardon, Vistre, Costières), très vulnérables, présentent des pollutions aux pesticides et aux nitrates. Le Vistre doit faire face à des problèmes quantitatifs (étiages sévères) et qualitatifs (pollutions diffuses liées aux effluents de stations d'épuration), menaçant la qualité des milieux. Le SAGE de la nappe de Vistrenque peut être une opportunité pour améliorer la qualité de l'eau et la préserver.

### ❖ Des synergies à développer en faveur de la nature et des milieux

Il existe une volonté de synergie entre les collectivités et la vie associative mais elle doit être confortée pour répondre aux besoins importants d'éducation, de sensibilisation et de communication auprès de la population.

La prise de conscience de la nécessité de s'orienter vers un autre type de développement plus durable commence à se traduire dans des **actions locales** de terrain, dans des changements de comportements et dans une demande grandissante de qualité de la part de la population en matière de qualité des produits, qualité du cadre de vie, qualité de l'environnement... Néanmoins des blocages liés à des choix économiques à court terme freinent cette dynamique. Un véritable calcul de l'addition économique à long terme (prenant en compte les coûts/avantages, les externalisations, etc.) apparaît nécessaire.

La croissance démographique conduit à une demande foncière qui se traduit par le grignotage des espaces naturels, une pression foncière sur les exploitations agricoles, l'accélération de la dégradation des paysages, des pressions supplémentaires sur les ressources en eau potable... Le manque de cohérence dans l'urbanisme, l'étalement urbain, le mitage, les déplacements croissants ne sont pas viables ; il faut changer rapidement de modèle.

Face au déclin de l'agriculture, la redynamisation de ce secteur peut être l'occasion d'évoluer vers une agriculture raisonnée, avec des circuits courts, du bio, etc.

## II. ENJEUX RETENUS POUR LA FINALITE « BIODIVERSITE »

### ❖ Enjeux prioritaires

#### **1. La mise en cohérence des différentes politiques publiques en vue de la protection et de la valorisation des milieux, des paysages et des ressources**

Les milieux, les paysages et les ressources naturelles constituent une richesse indéniable pour le territoire. Néanmoins leur préservation et leur valorisation ne peuvent se faire qu'avec une vision systémique amenant à des actions combinées (entre urbanisme, agriculture, politique des transports, politique de l'eau...).

Cette mise en cohérence des politiques publiques doit se faire à différentes échelles (commune, intercommunalité...) de façon transversale dans les différents domaines de compétences.

#### **2. La lutte contre l'étalement urbain grâce à un urbanisme densifié et un foncier maîtrisé, avec des coupures vertes et bleues et des espaces agricoles entre les noyaux urbains**

L'emprise du développement urbain et des infrastructures s'est faite au détriment des espaces naturels et agricoles, créant des ruptures dans les continuités écologiques, dégradant les milieux par des prélèvements ou des pollutions diffuses. Les nappes alluviales (Gardon, Vistre, Costières), très vulnérables, présentent des pollutions aux pesticides et nitrates. L'aménagement du territoire a favorisé la ville étalée, très consommatrice d'espace et d'infrastructures. Peu de place est actuellement faite au renouvellement urbain pour accueillir les nouvelles populations.

La croissance démographique annoncée pour les prochaines années risque d'exercer une pression encore plus forte sur l'espace, et notamment sur les espaces naturels abritant une riche biodiversité et des paysages d'une part, et une eau de bonne qualité de plus en plus rare d'autre part. Elle risque aussi d'accroître la vulnérabilité de la population exposée aux risques d'inondation et d'incendie. Par conséquent, il est essentiel de repenser l'aménagement du territoire pour densifier l'existant, éviter le mitage et ainsi ménager des coupures vertes et bleues.

#### **3. La promotion de l'agriculture locale bio, des circuits courts et du tourisme durable pour préserver les milieux et stabiliser les exploitations face à la pression urbaine**

Au regard de l'importance locale qu'occupe l'agriculture, des pratiques agricoles durables doivent être encouragées pour la multifonctionnalité de l'activité agricole, la vocation économique, sociale et culturelle de l'agriculture. Il s'agit d'encourager des comportements agricoles favorisant une activité fiable, durable et viable. Ainsi l'agriculture peut évoluer vers du bio, des circuits courts qui privilégient le lien entre le producteur et le consommateur ... Un soutien fort des élus est attendu pour y parvenir.

L'idée se développe de plus en plus de faire du tourisme durable pour diversifier les revenus et préserver les milieux et les exploitations avec par exemple l'oenotourisme ou le tourisme vert.

Cela permet en même temps la sensibilisation du grand public et des plus jeunes à la nécessité de maintenir des espaces naturels et agricoles de qualité.

Une agriculture forte contribue en outre à contenir l'urbanisation et à résister à la pression foncière urbaine.

## ❖ **Autres enjeux retenus**

### **4. La sécurisation et la gestion économe des eaux souterraines et superficielles et des milieux aquatiques en termes qualitatifs et quantitatifs**

Les travaux de gestion des réseaux d'approvisionnement, de sécurisation des installations doivent être combinés à une gestion économe de la ressource en eau. En effet, l'utilisation de cette richesse par les générations futures se doit d'être anticipée dès aujourd'hui.

Les milieux aquatiques constituent un élément majeur en termes de réserves et d'amélioration de la qualité de l'eau. Leur préservation voire leur restauration apparaît comme une priorité.

Néanmoins ces actions ne peuvent être menées que grâce à la **coordination de l'ensemble des acteurs** en présence (collectivités, distributeurs, société civile...).

### **5. Des transports propres pour préserver les milieux et protéger les populations exposées au bruit, à la pollution et aux temps de déplacement**

Des transports propres alternatifs ou complémentaires à la voiture, répartis sur l'ensemble du territoire de l'agglomération pourraient répondre à un double objectif de préservation de l'environnement et de cohésion spatiale.

### **6. La coopération et l'articulation des compétences des acteurs publics et privés**

Le maintien de la qualité des espaces naturels et agricoles ne peut se faire sans une démarche collective rassemblant les acteurs privés et publics. La mise en réseau et la coopération entre l'ensemble des acteurs concernés permet d'assurer une forte implication, de la créativité et de la richesse dans les solutions proposées et une plus grande appropriation des actions menées.

De nombreuses compétences complémentaires sont représentées sur le territoire dans le domaine de l'environnement, et leur articulation serait vecteur à la fois d'un renforcement du potentiel humain et de la protection des milieux et des ressources. Cette dynamique de mise en réseau coopératif des acteurs peut être impulsée, accompagnée et soutenue par les collectivités.

### **7. La promotion de comportements citoyens en matière de consommation en vue de préserver les milieux et les ressources**

Le comportement individuel est aussi crucial que l'action collective pour une meilleure prise en compte de l'environnement. Le comportement en matière de consommation notamment est déterminant dans la préservation des milieux et des ressources (énergétiques, eau, biodiversité). L'éducation, la sensibilisation, la valorisation et le soutien de comportements exemplaires sont des moyens efficaces dans cette nécessaire prise de conscience individuelle.

## **8. Le développement des énergies renouvelables sans porter atteinte aux milieux naturels, agricoles et aux paysages**

La problématique actuelle du développement très rapide des champs photovoltaïques industriels peut parfois porter atteinte gravement aux milieux naturels et agricoles ; cela amène à réfléchir sur la manière dont le développement des technologies de production d'énergie doit être pensé.

La réflexion et la mise en application nécessaire de ces nouvelles technologies doivent être accompagnées par les collectivités et les acteurs de l'environnement pour assurer une intégration optimale au contexte naturel, agricole, paysager et économique du territoire.

## CHAPITRE 3

# EPANOUISSEMENT HUMAIN

## I. CONSTAT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

### ❖ Un cadre de vie potentiellement privilégié

Le territoire est perçu comme un atout puissant de par sa situation géographique, la qualité de ses paysages dont certains espaces d'exception, son climat, ses ressources naturelles et agricoles, notamment une agriculture diversifiée : l'ensemble constitue pour les habitants un cadre de vie privilégié et un véritable patrimoine naturel, bâti et humain.

Les éléments d'une culture locale forte, liée par exemple à la romanité, à une certaine convivialité dans les relations humaines, ou encore à la culture taurine..., sont aussi à souligner car ils sont partie intégrante du cadre de vie et contribuent à l'épanouissement humain ; il ne s'agit toutefois pas de valeurs partagées par l'ensemble de la population, et cet art de vivre peut paraître menacé pour certains. La culture au sens large, élément d'épanouissement dans une société mouvante, apparaît alors insuffisamment traitée.

Le fait que ce territoire soit valorisé et valorisable le rend attractif comme le montre la croissance démographique, cependant le tissu social reste fragile et l'activité économique réduite.

### ❖ Une offre de logements insuffisamment adaptée

L'offre de logements est insuffisamment adaptée aux besoins de toutes les catégories de populations en ce qui concerne la quantité, la qualité, l'accessibilité et la répartition sur l'ensemble de l'agglomération.

### ❖ Une offre à renforcer dans les domaines favorables à l'épanouissement humain

En matière de formation, on note une formation de bas niveau de qualification pour les personnes en difficulté mais une formation à haut niveau de qualification doit être développée (la main d'œuvre qualifiée est un facteur attractif pour les entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire), de même qu'une offre de formation tout au long de la vie.

Une réelle volonté de développer l'Université existe, afin que Nîmes soit reconnue comme ayant une bonne formation, une vie universitaire pour les étudiants et un dynamisme impactant sur le reste de la ville et de l'agglomération.

En matière de santé, le territoire jouit d'un bon système de soins tant au niveau quantitatif que qualitatif, même si la prévention sur la drogue et l'alcool auprès des jeunes semble insuffisante. La prévention santé doit également répondre à une volonté forte de bien vieillir chez les personnes âgées souvent très dynamiques.

Le thème de la sécurité brièvement évoqué lors des débats de la phase de diagnostic est un paramètre important. Beaucoup de personnes craignent de venir vivre dans le Gard à cause de

ce problème. Traiter les questions de sécurité peut aussi inciter au retour dans les quartiers délaissés.

### ❖ **Un appui à trouver auprès des associations et des partenaires publics**

Le tissu associatif est très actif sur l'ensemble du territoire et agit dans des champs extrêmement variés. Une offre sportive diversifiée existe, tant au niveau des sports individuels que collectifs, en pleine nature ou en salle.

En ce qui concerne la gouvernance, une convergence des politiques vers le développement durable et une qualité des partenariats se mettent en place. Cependant les acteurs associatifs ne se sentent pas toujours soutenus par les pouvoirs publics dans leur action.

En vue de stabiliser un foncier pour l'habitat, essentiel à l'épanouissement humain, la création d'un Etablissement Public Foncier Régional est un point fort pour le territoire, permettant d'envisager un effet sur le coût du foncier donc du logement.

## **II. ENJEUX RETENUS POUR LA FINALITE « EPANOUISSEMENT HUMAIN »**

### ❖ **Enjeux prioritaires**

#### **1. Un habitat durable dans le parc privé et social (qualité, quantité, coût, environnement socio culturel du logement)**

La maîtrise du foncier est primordiale pour pouvoir travailler sur l'habitat car il touche aux domaines de l'urbanisation, de l'architecture, du bâtiment et des travaux publics, avec une prise en compte de l'environnement. Une prise de conscience est en train de naître ; les professionnels ainsi que les techniciens prennent de plus en plus compte de l'approche environnementale en urbanisme dans leurs projets, avec l'éco construction, la maîtrise de l'énergie ...

La **qualité environnementale** en urbanisme est primordiale pour un épanouissement humain : un développement harmonieux des espaces publics, des parcs et des jardins au sein des espaces urbains favoriserait les rencontres et les loisirs. Il serait souhaitable que dans chaque quartier, il y ait un lieu de vie avec des activités ou des loisirs de proximité, pour éviter les cités dortoirs.

*Exemple : la restructuration du Carré Saint Dominique à Nîmes, une des premières opérations de rénovation urbaine du Chemin Bas d'Avignon, vise à favoriser le commerce de proximité. Après sa profonde restructuration, il offre à ses clients des services mieux adaptés à leurs souhaits : accès facilité, parking sécurisé ; image améliorée grâce à un auvent et de grandes vitrines ; en outre, un **espace public** a été aménagé pour que les habitants puissent **se rencontrer** et créer des liens.*

#### **2. Une offre complète de formation, de professionnalisation et d'adaptation à l'emploi**

L'objectif est de renforcer les dynamiques éducatives locales publiques, privées et associatives pour offrir une offre de formation complète. Un des atouts de Nîmes Métropole est de proposer des formations professionnalisantes à tous les niveaux, du CAP à l'enseignement supérieur (IUT, Licence, cursus d'Ingénieurs). Les formations du Grand Alès

s'inscrivent aussi dans cette logique et offrent une complémentarité qui est à accentuer dans le cadre du projet commun de développement Nîmes Alès.

L'accompagnement à l'emploi et à la création d'activités (pôles de recherches et d'innovations) est essentiel pour s'adapter à la demande du marché.

### **3. La mise en cohérence des politiques publiques et la synergie des différentes échelles territoriales**

Il faudrait inciter à une interaction entre les territoires, à une synergie entre Ville, Département et Région pour une mise en cohérence véritablement efficace. Cela peut aller jusqu'à une mutualisation des objectifs et des moyens. Exemples :

- Le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) avec des réflexions transversales menées entre différentes échelles territoriales.
- La mise en place d'une politique de la santé passant par la prévention des addictions, la réduction des pollutions, la promotion d'une alimentation saine (produits méditerranéens) et un bon système de suivi, notamment pour les seniors.

## **Autres enjeux retenus**

### **4. La préservation et la mise en valeur de la richesse du cadre de vie dans sa dimension territoriale, patrimoniale et humaine**

Le cadre de vie est une notion très riche qui est au cœur de l'épanouissement de l'individu ; c'est le rapport entre l'homme et son milieu au gré des temporalités. Le cadre de vie regroupe divers champs de réflexions comme le patrimoine (urbain, rural, environnemental, etc..), l'offre d'espaces de respiration, l'équilibre à trouver entre le rural et l'urbain... Il y a derrière cela l'idée de mise en valeur, de préservation et de promotion du territoire et surtout de ses habitants.

Le territoire bénéficie également d'un certain art de vivre lié à la chaleur humaine, à l'identité et à la tradition festive.

Le cadre de vie auquel aspirent aujourd'hui les habitants nécessite un espace public qui soit à la fois un espace architecturé et un espace aménagé mais également un espace sécurisé, un espace de cohésion sociale et un espace de gouvernance participative.

### **5. Le développement des aménagements, des équipements et de l'organisation d'événements en lien avec les sports et les loisirs**

Face à une demande individuelle et collective croissante, des pistes sont à encourager : valoriser la demande de nature de la population avec une communication faite autour des chemins de randonnées, développer des pistes cyclables, rendre l'offre plus lisible d'une manière générale.

Un maillage des petits équipements de proximité sur toute la communauté d'agglomération serait un élément fort de la qualité de vie. De grands équipements à l'échelle de l'agglomération se révèlent aussi manquants en comparaison avec la ville de Montpellier (par exemple une patinoire).

La création de petits événements sportifs à l'échelle locale contribuerait à animer les villages, promouvoir le sport et renforcer le lien social.

## **6. Le développement de la culture pour tous et l'accès aux ressources culturelles**

L'accès aux ressources culturelles n'est pas suffisamment traité alors que cela contribue pleinement à l'épanouissement humain. Le cinéma ou les bibliothèques sont en effet des moyens de s'évader du quotidien, de se distraire et de s'enrichir intellectuellement.

Cependant la culture est une notion plus large : elle touche à l'identité profonde des personnes et à leur art de vivre. En répondant à ce besoin de culture au sens large, on répond aussi à la lutte contre l'insécurité, au même titre que la formation, l'emploi ou le cadre de vie.

La richesse multiculturelle de Nîmes Métropole devrait être soutenue.

La création de la SMAC est un équipement structurant pour le territoire et pour ses habitants qui pourront pleinement profiter d'une grande salle dédiée aux spectacles. Exemple : La ville de Montpellier, avec la création du Corum, est devenue très importante au niveau national voire international avec des Congrès, des Conférences et des spectacles (concerts, ballets, expositions). Pour rayonner au-delà du Gard et de la Région, il faudrait mettre en place une communication efficace pour qu'il y ait un marketing culturel.

## **7. La possibilité pour tous d'être mobiles sur le territoire**

La mobilité conditionne l'accès à toutes les ressources du territoire, elle permet l'ouverture à la vie de l'agglomération dans son ensemble ; en ce sens c'est un élément clé de l'épanouissement humain.

Un manque de transports en commun entre les communes périphériques et entre Nîmes et les autres communes de l'agglomération ressort clairement comme le point faible en matière de mobilité au sein de Nîmes Métropole. Des secteurs enclavés se trouvent ainsi créés (villes ou villages isolés, quartiers sensibles, etc.). L'absence de mobilité débouche aussi sur la sédentarité des demandeurs d'emplois réduits à chercher du travail sur un périmètre réduit.

Il faudrait développer une intermodalité entre les transports en commun, la voiture, le vélo et le train pour que tout le monde puisse se déplacer facilement sur l'agglomération et aller vers une éco mobilité.



## CHAPITRE 4

# COHESION SOCIALE, SOLIDARITE ENTRE TERRTOIRES ET ENTRE GENERATIONS

## I. CONSTAT DE LA SOCIETE CIVILE

### ❖ Un fort besoin de lisibilité pour les services sur l'ensemble du territoire

Un maillage des services existe sur l'agglomération mais il n'est pas connu et reconnu à cause d'un problème de communication et d'un manque de lisibilité. Il y a une offre structurée de **services à la personne**, avec une diversité des services proposés pour tous les publics. Les SAP créent beaucoup d'emplois (Présence 30 est le plus gros employeur sur les territoires ruraux) ; c'est un secteur en plein développement qui s'explique par une croissance démographique globale et des retraités de plus en plus nombreux. Le souhait d'avoir une véritable politique locale sur les services de proximité est apparu.

L'accès à ces services n'est pas encore le même entre la ville centre et les communes périphériques et les services sont plus ou moins développés selon les villes. Il manque par exemple des maisons de retraite et des modes de garde pour la petite enfance en périphérie mais l'offre de services de maintien à domicile s'étoffe et répond aux besoins en matière de services d'aides à domicile, de services de livraison de repas et de services de téléassistance. De sérieux efforts sont effectués sur le territoire dans ce secteur, grâce à un travail de coordination entre les partenaires et les acteurs.

### ❖ Des réponses à renforcer pour la cohésion sociale

Les **actions sociales** sont riches et diversifiées sur Nîmes Métropole. En effet, le tissu associatif est dense et impliqué sur Nîmes et les communes périphériques, des locaux sont disponibles pour les associations, les Comités de Quartier sont nombreux (Nîmes est la ville de France qui possède le plus grand nombre de Comités de Quartier par rapport à son nombre d'habitants). On constate néanmoins une faiblesse au niveau du nombre de Maisons pour Tous et des moyens matériels accordés aux actions sociales.

L'**accès à l'emploi** constitue un défi majeur pour le territoire. Le taux de chômage élevé, supérieur aux moyennes régionales et départementales, touche notamment les jeunes et demeure préoccupant. De plus, le fait que 10 % des demandeurs d'emploi soient sans qualification ni formation n'arrange rien au problème.

Une politique d'emploi insertion pour les personnes en difficulté est mise en œuvre et partagée sur le territoire. Elle associe de nombreuses entreprises d'insertion ainsi que des chantiers d'insertion (une soixantaine dont un seul pour les jeunes) et coordonne de nombreux acteurs (Mission de l'emploi, Mission Locale mais aussi acteurs économiques).

### ❖ L'opportunité d'un appui par la culture et le numérique

L'apprentissage de la culture et du numérique apparaît comme un levier dans la recherche et l'obtention d'un travail. En ce qui concerne la communication et l'**accès à l'information**, il existe une réelle envie de partager les connaissances et les savoirs mais il y a encore un manque de concertation dans les pratiques et un manque d'information auprès des habitants. C'est peut

être l'opportunité d'aller vers plus de partenariats et de mutualisation. En ce qui concerne les Espaces Publics Numériques (EPN), il ressort un manque de lisibilité des lieux multimédias pour le public ainsi qu'un manque de mutualisation des outils et des compétences. Les secteurs culturels ne sont pas suffisamment mis en valeur, l'information ne circule pas assez bien pour que le public soit vraiment au fait de ce qui se passe.

## II. ENJEUX RETENUS

### ❖ Enjeux prioritaires pour la finalité « Cohésion sociale et territoriale »

Un vaste registre de champs d'actions se dégage du collège 4, avec une difficulté à hiérarchiser les enjeux. Le registre varié des participants a permis de combiner leurs compétences pour réfléchir aux problématiques du territoire.

#### 1. La promotion des initiatives du vivre ensemble

Le vivre bien ensemble est une notion qui prend une importance croissante dans une société en mouvement. Elle recoupe tous les champs de l'intervention publique et privée, mais concerne tout particulièrement la vie associative et culturelle, l'amélioration de l'environnement socio culturel des habitants.

Si les moyens de diffusion de l'information sont variés, la promotion et la mise en synergie des moyens ne sont pas encore suffisantes. Il serait intéressant de valoriser les initiatives et diffuser d'une commune à une autre les bonnes pratiques du vivre ensemble.

Il existe peu de lieux qui acceptent et qui favorisent les rencontres, le brassage de populations et non *l'entre soi* ; même au niveau des Maisons de quartiers, l'accès est limité aux habitants du quartier et ne permet pas de faire des échanges inter quartiers. Pourtant des exemples concluants existent déjà sur l'agglomération :

- Les jardins familiaux sont des espaces partagés où les habitants parlent beaucoup et s'entraident. Ils ont un impact bénéfique sur le cadre de vie (espace végétal), la santé, les finances et la cohésion sociale. De même, les petits marchés de quartiers sont des lieux très intéressants et connaissent un succès certain (*La Placette, Beausoleil*).
- Dans un autre registre, les espaces Publics Numériques favorisent les échanges entre les générations et entre les différents publics.
- L'organisation de soirées festives est l'occasion de faire la découverte et la promotion d'autres cultures. Le but est de faire partager des valeurs et de lutter contre le communautarisme (soirée gitane organisée à Saint Gilles) dans à la convivialité.

#### 2. Les mobilités

Le thème de la mobilité est apparu dans l'Atelier 2 mais il n'a pas été approfondi dans le débat par manque de temps.

#### 3. Le développement des services et de la lisibilité sur les services à la personne sur l'ensemble des communes de Nîmes Métropole

Il faudrait plus de **communication** et de **lisibilité** sur les services existants auprès de la population qui n'est pas toujours au courant de la diversité de l'offre déjà proposée :

1. Communiquer sur l'existant
2. Promouvoir des outils
3. Aider le développement de nouveaux services

Une discussion autour de l'expression « répartition équitable des services » s'est engagée, dans le sens où l'offre doit être suffisamment bien répartie sur le territoire pour que tous les habitants puissent y accéder sans difficultés. Cela ne veut pas dire égalité en nombre de services.

#### **4. L'apprentissage, la mutualisation des personnels, des lieux et de l'usage du matériel, la mise en réseau des espaces de communication, la diffusion des outils de la société d'information**

Il y aurait une économie à trouver en mutualisant le personnel, l'usage des matériels, des lieux et des projets. La mise en réseau des espaces de communication, comme les Espaces Publics Numériques ou les Points Infos Jeunesse, serait fabuleuse.

Enfin, une meilleure information (lieux et horaires) et une meilleure communication auprès de la population seraient favorables à la diffusion de la société de l'information et des TIC.

### **❖ Autres enjeux retenus**

#### **5. La gestion des emplois et des compétences notamment en direction des jeunes**

Ce terme recouvre à la fois l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'emploi de toutes catégories, notamment des jeunes, et le renforcement de l'adéquation entre la demande des entreprises et les attentes de la main d'œuvre locale.

Le faible niveau de formation de nombreux jeunes ne permet pas leur embauche. Les artisans ont quant à eux du mal à trouver des jeunes en apprentissage. Un travail éducatif et culturel global est à effectuer pour permettre aux jeunes de construire une nouvelle image du monde de l'entreprise. Il faudrait que les objectifs se croisent entre emplois et formations.

En direction des demandeurs d'emploi, l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement en partenariat avec les agences Pôle Emploi est par ailleurs important.

La compétitivité des hommes et des entreprises peut être améliorée par un meilleur accès au savoir et aux technologies, d'où la prospection sur les besoins de formation en associant employeurs et établissements de formation ou encore l'incitation au développement de la formation.

La question de l'accompagnement des très petites entreprises est intéressante car elles constituent une grande partie du tissu économique de Nîmes Métropole (16 000 TPE en 2008).

#### **6. L'anticipation de la demande croissante de services de proximité**

Au vu de la croissance démographique, il faudrait faciliter la création de nouveaux services car l'idée du marketing social est déjà intégrée. Les personnes âgées constituent une grande part de la clientèle, la marge de progression sur cette cible est minime. Pour se développer aujourd'hui, il est capital d'arriver à toucher un public plus jeune comme les actifs, les jeunes mamans.

La population s'accroît, créant ainsi de nouveaux besoins. Les services publics devraient être les premiers services de proximité. En matière de santé, les services à la personne ne couvrent pas tout. Il serait intéressant de réinstaurer des dispensaires en complément de l'aide à domicile sur l'agglomération, pour créer une complémentarité entre le public et le privé.

Une politique locale sur les services à la personne est une voie essentielle pour répondre à cet enjeu.

## **7. L'exploration de nouveaux modes de concertation avec les populations**

La concertation est certes obligée par la loi mais elle n'est pas toujours réellement appliquée dans la mesure où c'est une fois que le projet est décidé qu'on demande souvent l'avis de la population. La nouveauté serait de concerter les citoyens plus en amont et de plus être à l'écoute des uns et des autres. Le mode de travail auprès de la population n'est pas le même s'il s'agit de l'informer, de la concerter ou de collaborer ensemble sur un projet. Il est donc important de s'entendre sur les engagements de chacun dès le départ pour niveler le degré d'implication.

En ce qui concerne la collaboration, c'est très difficile à mettre en place et cela demande un mode d'animation particulier.

*Exemple du Grand Alès :*

- *Réunions de quartier régulières et toujours avec le maire*
- *Création d'un service de proximité avec un numéro vert pour recueillir les doléances de la population et les transmettre aux services concernés + lettre du Président*
- *Réaction rapide des Elus qui réagissent lorsqu'un administré les sollicite (une semaine)*
- *Appel téléphonique deux fois par an aux habitants pour répondre à des questions pratiques touchant le Grand Alès*
- *Journal intercommunal*
- *Site Internet où un journal télévisé bi hebdomadaire transmet l'actualité du Grand Alès*

## CHAPITRE 5

### MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

#### I. CONSTAT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

##### ❖ Un territoire attractif mais insuffisamment valorisé

Les ressources du territoire déjà valorisées pour l'agriculture, le tourisme ou d'autres volets du développement économique doivent pouvoir trouver une valorisation démultipliée, et déboucher sur le renforcement de l'attractivité, sur l'optimisation de la contribution à l'emploi local, sur l'incitation à innover pour tirer le meilleur parti collectivement de ces ressources locales.

##### ❖ Un défi majeur sur les performances économiques du territoire

La dynamique économique du territoire s'appuie sur le tourisme, l'agriculture, le commerce et les services. Cependant le faible pouvoir d'achat, un chômage élevé, un bas niveau de formation, des difficultés en lien avec l'insertion de personnes en difficulté, maintiennent le territoire communautaire dans les basses performances économiques au niveau régional. Ceci est d'autant plus prégnant que la taille urbaine n'offre pas la masse critique favorable à un développement des fonctions de centralité permettant d'attirer les entreprises de l'extérieur.

La question du développement économique constitue donc un défi majeur pour Nîmes Métropole, or il manque une image économique forte sur laquelle s'appuyer.

Le territoire dispose toutefois d'atouts certains. Ainsi **la réponse aux besoins liés à la croissance démographique** représente une opportunité, notamment la création de services qui ne sont pas délocalisables : la réponse à ces besoins concerne l'artisanat, le bâtiment, l'économie sociale et solidaire, mais plus largement de nombreux pans de l'économie locale (agriculture, commerce ....)

L'**innovation en tant que telle** est une opportunité de développer l'économie du territoire. Il existe un enseignement de recherche ouvert sur l'économie et orienté vers l'innovation : l'enseignement supérieur en TIC, les Mines d'Alès et leur site EERIE à Nîmes propose un master spécialisé Sécurité Industrielle et Environnementale, le CHU de Nîmes à un laboratoire de biophysique et de médecine nucléaire ainsi qu'un laboratoire de biostatistique. On constate un positionnement économique important dans le domaine des biotechnologies avec un pôle de compétitivité ORPHEME et des clusters comme MITRA ou Biotech Nîmes. Il manque encore malgré tout des formations de très haut niveau.

##### ❖ Un territoire hautement valorisable

L'**activité touristique** représente 20 % du PIB. Elle s'appuie sur deux types d'atouts très spécifiques directement liés au territoire : un patrimoine culturel et architectural exceptionnel constitué par des monuments romains et des sites inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO ; une situation géographique très avantageuse grâce à la proximité de la mer, la montagne, la Camargue et grâce à un environnement particulièrement recherché tant pour la qualité de ses

paysages, avec au moins deux sites naturels d'exception, que pour l'image humaniste et chaleureuse qu'elle véhicule.

Au regard de son potentiel, les performances du territoire en matière de tourisme peuvent être améliorées et diversifiées (tourisme vert, oenotourisme, etc.).

L'**agriculture** est riche et diversifiée (viticulture, oléiculture, arboriculture). Elle génère des emplois locaux, entretient les espaces naturels et assure une protection contre le risque inondation. La proximité des espaces agricoles par rapport au bassin de population est une occasion de développer les circuits courts ; la relocalisation de la production alimentaire est en effet aussi importante que l'orientation vers une culture biologique.

Les **commerces et les services**, notamment les services à la personne, sont en hausse depuis 2004 grâce à l'augmentation de la population qui génère de nouveaux besoins, impactant la croissance de la consommation.

## ❖ **Le besoin d'objectifs partagés et d'une meilleure gouvernance**

On constate un manque d'objectifs partagés et de transversalité. La grande diversité des acteurs et leur éclatement géographique peuvent expliquer le manque de synergie, l'absence de volonté à travailler ensemble. Un arbitrage ou une conciliation serait nécessaire entre les intérêts antagonistes, notamment entre développement urbain et préservation des espaces agricoles. Enfin, même si des partenariats se développent (projet commun Nîmes Alès...), le manque de réactivité et une politique insuffisamment agressive sont une menace pour le développement économique.

L'amélioration de la gouvernance est donc un besoin fort en regard de la finalité du collège, et en parallèle, une démarche complémentaire de **sensibilisation** des citoyens **sur les enjeux environnementaux** de la production et de la consommation est nécessaire.

## **II. ENJEUX RETENUS**

### ❖ **Enjeux prioritaires pour la finalité « Modes de production et de consommation responsables »**

#### **1. Une nouvelle approche de l'aménagement du territoire dans l'agglomération**

Comment concilier attractivité économique, cadre de vie avec un développement foncier anarchique dans un contexte de forte croissance urbaine et démographique ? Une réflexion d'ensemble est à mener pour définir une stratégie de développement et gérer ainsi l'installation des personnes et des entreprises sur le territoire. Cela ne peut se faire sans passer par une action concertée et cohérente entre les politiques d'urbanisme, par une coordination entre les compétences de la Ville, de l'Agglomération, du Département, de la Région.

Le **foncier** est un enjeu primordial pour le territoire. De 30 000 ha de SAU, on est passé à 25 000 ha en seulement 15 ans. Si cette tendance se poursuit, la surface cultivable ne suffira plus pour nourrir les habitants de Nîmes Métropole en circuit court.

Par conséquent, une **densification** de l'urbain et un **arrêt du mitage** semblent primordiaux pour préserver et valoriser les éléments clés de l'attractivité et les atouts du territoire. Les personnes

reviennent petit à petit de la logique de vivre à tout prix en périphérie car cela génère des coûts importants au niveau des transports et déplacements, parfois des difficultés d'accessibilité aux services et aux équipements sportifs, culturels...

Face à la croissance démographique et à la pression foncière, l'objectif commun majeur est de parvenir à définir les conditions d'un développement économique durable.

La mise en forme préalable d'un projet économique global peut a contrario rendre plus facile la définition des réserves foncières, et la venue de nouvelles entreprises.

## 2. Une dynamique globale d'innovation

Sont en jeu : le développement et la diffusion des savoirs et des savoir-faire déjà en place, des techniques vertes, de l'accessibilité au territoire et au haut débit. Cela passe par la valorisation du potentiel lié aux nouvelles filières, mais aussi aux procédés innovants dans tous les domaines (énergies renouvelables, éco construction). **L'innovation est à valoriser globalement, c'est une ressource en tant que telle** (Promouvoir l'innovation pour l'innovation, en tant que force du territoire).

Les énergies renouvelables représentent une thématique large, et il convient de ne pas penser exclusivement au soleil et au vent mais aussi à la biomasse, au sous-sol, ainsi qu'à d'autres gisements d'innovations potentiellement génératrices de développement économique. Ce potentiel et ces pratiques méritent une aide à se développer.

La notion d'**accessibilité du territoire** (interconnexion, multi modalité, haut débit) est importante pour développer les pôles de compétitivité et l'innovation. Avant de penser à développer des TIC et d'autres procédés innovants, il faudrait que tout le monde ait accès au haut débit, ait un même accès à l'information à l'échelle de l'agglomération (absence d'ADSL dans certaines communes périphériques et dans certains quartiers de Nîmes). Le tourisme et le secteur économique sont très liés et l'accessibilité des transports, les déplacements et les TIC font défaut au territoire.

Le **renforcement des pôles et clusters** est un outil important pour soutenir la démarche matériellement, de même que la **mise en valeur paysagère** des parcs d'activités, support de leur image.

La recherche et le développement vont de pair. L'augmentation du niveau de formation est une carte à jouer pour les collectivités locales.

## 3. La création d'une nouvelle image dynamique et durable de Nîmes Métropole

L'**identité** nîmoise est à mettre en valeur, elle est axée sur le passé romain mais elle se doit aussi d'être ouverte sur le futur et l'innovation.

L'image économique va de pair avec l'**attractivité** du territoire. Il faut faire émerger une nouvelle image économique forte et s'appuyer sur une communication forte engagée par les acteurs de la gouvernance. *Exemple de Montpellier: le slogan « Montpellier la surdouée » a interpellé tout le monde ; à la publicité s'ajoutent un appui politique, des actions et une bonne image de la ville au niveau national et international.*

Au-delà d'une image économique à créer, c'est une **dynamique** qu'il faut véhiculer. L'économie peut être « tirée vers le haut » grâce à un recours à des entrepreneurs, des personnes talentueuses, des clients.

## ❖ Autres enjeux retenus

### 4. Le développement des potentiels propres au territoire, principalement agriculture, tourisme, mais aussi artisanat, commerce, services à la personne

- **L'agriculture** est riche et diversifiée.
- **Les services à la personne** viennent en aide aux jeunes et aux personnes âgées. Ils sont créateurs d'entreprises et donc d'emplois.
- **L'artisanat** est en bonne santé et dispose d'un fort potentiel en lien à la fois avec la croissance démographique et les besoins toujours croissants de la population en place.
- **Le tourisme** génère un dynamisme vis-à-vis des commerçants mais celui-ci est moindre vis-à-vis des restaurateurs, ce qui représente donc un espace de progression potentiel. On constate une bonne évolution au niveau de l'hôtellerie, avec un changement culturel lié au fait que des hôtels indépendants se sont affiliés à des grandes chaînes hôtelières.
- **La formation** : le territoire sait répondre à une gamme déjà importante de besoins, depuis les formations professionnalisantes pour les catégories peu qualifiées jusqu'aux formations universitaires ; cependant la formation professionnalisante (jeunes et adultes, basses et hautes catégories) est une force à compléter et renforcer.

Le besoin de formations de haut niveau doit aussi trouver des réponses, notamment en lien avec la recherche et l'innovation, et trouver comment dépasser le problème lié à l'effet de masse (masse critique nécessaire à développer des formations universitaires).

Il y a aussi des complémentarités existantes et à développer avec le Grand Alès dans le domaine des formations professionnalisantes.

### 5. La promotion de l'agriculture comme acteur global de développement du territoire

La particularité de Nîmes est d'avoir une force agricole. Cette dernière est suffisamment diversifiée pour approvisionner l'agglomération en fruits et légumes toute l'année. Tout comme le foncier, l'agriculture doit faire sa mutation vers une agriculture plus responsable et plus durable, avec par exemple une production bio, un accueil du public en difficulté... Elle est facteur de cohésion.

L'agriculture produit des denrées alimentaires mais elle est également créatrice de services et de valeurs ajoutées (accueil, préservation et développement du territoire, création de main d'œuvre, de circuits courts, tourisme vert, oenotourisme).

L'agriculture est un acteur global de développement du territoire (fournisseur créateur d'un ensemble de biens et services de proximité, circuits courts, accueil, prévention des risques, création et gestion du paysage, tourisme vert, vecteur du tourisme vert et de l'oenotourisme, producteur de biomasse, etc.)

*Précision sur la création de main d'œuvre : 1 ha de verger = 1 temps plein => 25 000 ha de SAU sur l'agglomération.*



## 6. La mise en cohérence des différentes politiques publiques en vue d'un développement économique global et transversal

La gouvernance est le pré requis pour que les autres enjeux se mettent en œuvre, c'est le ciment de l'ensemble des enjeux. C'est l'art de transformer des idées, des forces et des ressources pour organiser le territoire. Il y a une réelle volonté d'avoir une démocratie participative.

## CONCLUSION

### Conclusions des premiers ateliers du CDD-NM

- Chacun est responsable pour le développement durable mais l'implication collective est à organiser et à soutenir
- Les acteurs publics sont attendus par les acteurs privés et l'attente est forte, mais les acteurs privés doivent agir eux-mêmes dès à présent dans leur propre champ de compétence, avec un état d'esprit positif et innovant
- Le CDD-NM est un lieu de construction de l'avis de la société civile en direction des élus mais il est aussi une très forte opportunité de construire une plate forme d'échange et de mutualisation entre les acteurs de la société civile